

Les enzymes digestives sont spécialisées (on parle de **spécificité enzymatique**). Cela implique qu'une même enzyme ne pourra transformer qu'une seule famille d'aliment en un seul type de nutriment. Nous possédons donc plusieurs enzymes différentes.

DEFINITION :

- **Spécificité enzymatique** : Propriété des enzymes : elles ne peuvent transformer qu'un seul type d'aliment en un seul type de nutriment.

BILAN :

Un même aliment peut être transformé en plusieurs nutriments différents grâce à la **spécificité enzymatique**.

